

Académie de Médecine.—MM. Cornil et Carnot ont étudié le mécanisme de la réparation des plaies des viscères abdominaux creux. Après avoir chez plusieurs chiens incisé les parois de la vésicule biliaire, ils ont retourné les parois de façon à mettre la muqueuse à l'extérieur, l'ont maintenue par des fils de suture puis refermé le ventre. Ces animaux furent sacrifiés au bout d'une vingtaine de jours et les expérimentateurs purent constater que la muqueuse s'était reproduite complètement avec ses parties constitutives ; le foie recouvre la vésicule et y adhère fortement. La même expérience fut répétée sur les cornes utérines, et ce fut le grand épiploon qui obtura la perte de substance.

Les auteurs disent de leurs expériences les conclusions suivantes dont la connaissance sera très utile aux chirurgiens. Lorsque les organes creux abdominaux sont ouverts ils ont une tendance invincible à se reconstituer avec leur forme de réservoirs creux revêtus de leur épithélium normal. L'épiploon intervient comme moyen d'obturation immédiate guidant la cicatrisation ultérieure.

M. le Dr G. Lucas Championnière fait une importante communication sur le *Traitement des fractures par le massage et la mobilisation immédiate*. Il démontre que les os mobilisés avec massage périphérique se réparent plus vite et plus parfaitement que ceux qui sont immobilisés. Il présente à l'appui de ce qu'il avance un homme atteint depuis 40 jours d'une des plus mauvaises fractures de l'humérus au-dessus de l'articulation du coude avec plusieurs fragments et mobilisés dans tous les sens. Pendant les quatre premiers jours seulement le coude a été placé dans une gouttière ; du cinquième au dix huitième il n'a été soutenu que par une écharpe simple, et ensuite il n'a plus été maintenu du tout. Le massage pratiqué dès le premier jour a fait disparaître en partie les douleurs.

Société Médicale des Hôpitaux.—M. Velter a recueilli plusieurs cas de contagion hospitalière de la fièvre typhoïde ; deux concernent des infirmières et trois des enfants soignés à l'hôpital. Dans tous ces cas l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre l'apparition de la fièvre typhoïde et celui de l'entrée des malades à l'hôpital permet d'affirmer que l'affection a dû être contractée dans cet établissement. L'enquête a démontré que pour une malade la contagion avait eu lieu par les linges souillés de déjections, pour les autres malades la même origine est à peu démontrée.